

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Adélaïde Reyes  
Tél. 04 73 40 64 66  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 29 novembre 2018

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 7 décembre 2018 à 8h30**  
Amphithéâtre 219 – Maison des Sciences de l'Homme  
4 rue Ledru  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1- Approbation du PV du CA du 9 novembre 2018
- 2- Informations générales
- 3- Questions stratégiques
  - 3.1. Campagne d'emplois BIATSS 2019
  - 3.2. Budget rectificatif N°3 – Exercice 2018
  - 3.3. Budget prévisionnel 2019
    - 3.3.1. Plan d'action Achats
    - 3.3.2. Règles de déontologie des achats
    - 3.3.3. Déclaration des conflits et liens d'intérêt dans le cadre des achats publics
    - 3.3.4. Délégation du conseil d'administration au président pour l'achat de services de restauration extérieurs
- 4- Ressources humaines
  - 4.1. Dates de fermeture de l'UCA pour 2019
  - 4.2. Modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR)
  - 4.3. Mise en œuvre du RIFSEEP dans la filière Bibliothèque
  - 4.4. Mensualisation des étudiants contractuels exerçant dans les bibliothèques universitaires
- 5- Formation
  - 5.1. Tarification de Diplômes d'Université
  - 5.2. Création du parcours « Packaging Numérique »
  - 5.3. Capacités d'accueil pour le portail Master
  - 5.4. Capacités d'accueil Parcoursup
- 6- Affaires juridiques et statutaires
  - 6.1. Désignation d'un représentant de l'UCA pour la présidence de la SATT
  - 6.2. Modification de la délibération portant délégation du CA au président de l'UCA

- 6.3. Compte-rendu des actes pris par délégation du conseil d'administration
- 7- Affaires financières
  - 7.1. Contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable : présentation et validation des plans d'action
  - 7.2. Indemnités de mission en France et à l'étranger pour 2019
  - 7.3. Modification de la délibération portant attribution d'une prime exceptionnelle aux lauréats ERC
  - 7.4. Accueil d'intervenants étrangers dans le master Européen Erasmus Mundus GLODEP
- 8- Recherche et valorisation
  - 8.1. Conditions de rattachement des enseignants-chercheurs à des équipes de recherche extérieures à l'UCA.

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

**Le Président**

**Mathias BERNARD**

